notre engagement au service de la résilience des territoires

suez

Les collectivités territoriales font aujourd'hui face à de nombreux défis : la nécessaire conciliation entre développement économique et enjeux sociaux et environnementaux, le dérèglement climatique croissant et l'émergence de nouvelles pollutions, et les exigences accrues en matière d'attractivité territoriale.

Dans ce contexte, le groupe souhaite pouvoir accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de leurs politiques de développement durable, leur proposer des solutions diversifiées et innovantes pour concrétiser leurs projets d'économie circulaire, afin de construire des territoires plus résilients.

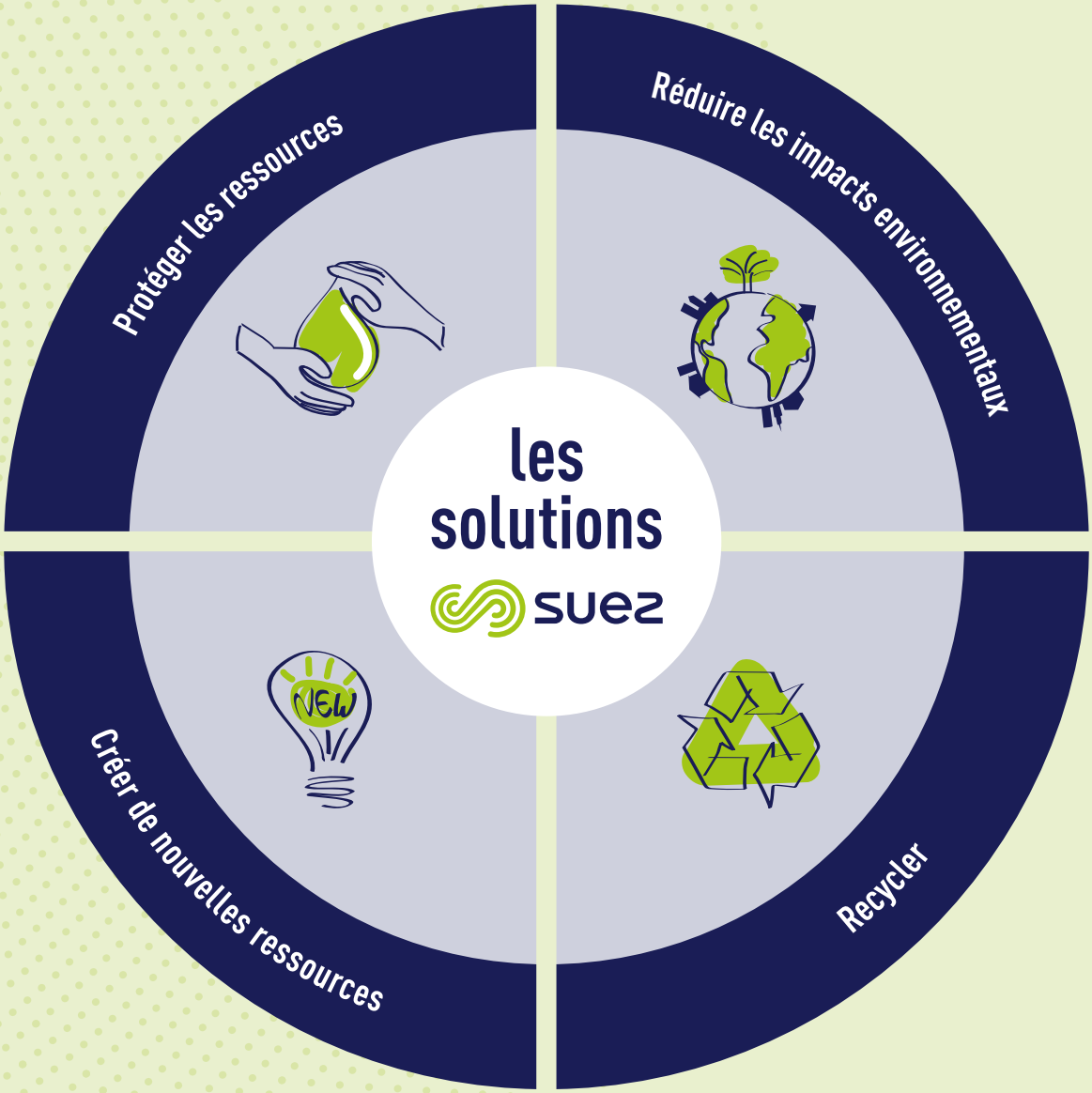

sommaire

1 Protéger les ressources p.5

Favoriser le réemploi et réduire les gaspillages p.6

Proposer une eau durable p.6

Produire des eaux alternatives p.7

Protéger les milieux aquatiques p.7

2 Réduire les impacts environnementaux p.8

Préserver la santé p.9

Améliorer le cadre de vie p.9

Prévenir et s'adapter aux conséquences du changement climatique p.10

3 Recycler p.11

Accompagner les usagers dans le tri à la source p.12

Optimiser le tri p.13

Produire des matières premières recyclées de qualité p.13

4 Créer de nouvelles ressources p.14

Faire des déchets organiques une nouvelle ressource pour les sols p.15

Produire des énergies renouvelables p.15

Produire de l'eau recyclée p.18

les solutions SUEZ

1 Protéger les ressources

- Favoriser le réemploi et réduire les gaspillages
- Proposer une eau durable
- Produire des eaux alternatives
- Protéger les milieux aquatiques

2 Réduire les impacts environnementaux

- Préserver la santé
- Améliorer le cadre de vie
- Prévenir et s'adapter aux conséquences du changement climatique

3 Recycler

- Accompagner les usagers dans le tri à la source
- Optimiser le tri
- Produire des matières premières recyclées de qualité

4 Créer de nouvelles ressources

- Faire des déchets organiques une nouvelle ressource pour les sols
- Produire des énergies renouvelables
- Produire de l'eau recyclée

1 protéger les ressources

©Pixabay / Parrony Michaud

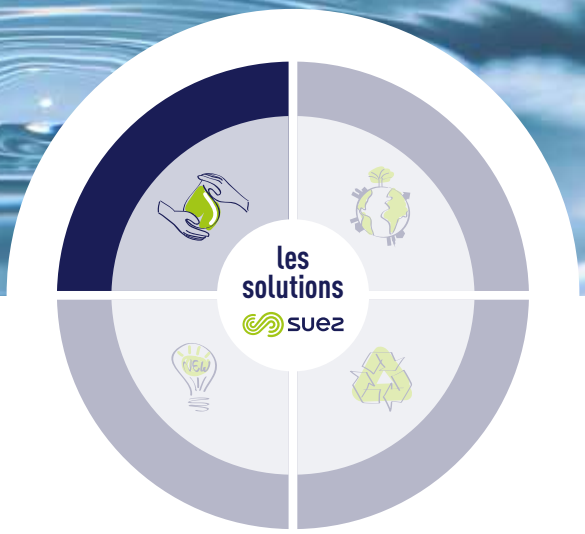

Le changement climatique, l'évolution des usages et de la démographie lancent de nouveaux défis et invitent à repenser la gestion des ressources pour la gestion des ressources dans de nombreux territoires.

Favoriser le réemploi et réduire les gaspillages

Pour initier une véritable économie circulaire à l'échelle des territoires, la prévention des déchets et l'optimisation de leur gestion s'avère indispensable.

Dans l'Aude (11), pour contribuer à la réduction de 10% des quantités de déchets ménagers, le COVALDEM 11 a instauré une déchèterie 2.0 : **le Recydrive**. Sur le site, les déchets sont pris en charge par des agents valoristes qui en assurent le tri optimal.

Une partie des objets est réparée par des associations dans leurs recycleries et revendue sur le Recydrive dans une boutique solidaire, "Le Grenier".

À Brest (29), dans le cadre de la labélisation "Territoire zéro déchet, zéro gaspillage", **la Métropole** et SUEZ ont imaginé un contrat de performance pour la déchèterie. Il s'agit notamment de développer le réemploi, et baisser les tonnages d'encombrants non valorisés et donc effectuer un meilleur tri.

Afin d'intégrer l'économie circulaire au cœur des chantiers, la solution **batiRIM®** permet la déconstruction sélective des bâtiments dans le but de maximiser le réemploi et le recyclage. Développée en partenariat avec Resolving, cette démarche s'appuie sur un outil digital de modélisation unique, le RIM® (Ressource Information Modeling).

Il a également été déployé dans le cadre du Sommet du G7 à Biarritz en août 2019, et a contribué à l'obtention de la certification ISO 20121 de l'évènement.

Proposer une eau durable

La décarbonation permet d'éliminer le calcaire indésirable de l'eau du robinet et de renforcer la qualité perçue par les usagers.
Le calcaire extrait est ensuite valorisé dans l'agriculture.

Cette solution permet en outre une réduction des émissions de gaz à effet de serre et la limitation de produits détergents.

À Louveciennes, Suresnes ou Aubergenville, des unités de décarbonatation collective ont ainsi été installées sur les usines de production d'eau potable.

Dans le Nord (59), SUEZ s'est engagé auprès du Syndicat des Eaux du Valenciennois et a mis en place **un procédé d'osmose inverse basse pression**, une première en France à cette échelle. Ce procédé permet de résoudre les problématiques liées aux micropolluants (dont les perchlorates) en maintenant les qualités minérales de l'eau distribuée, tout en améliorant son goût. Elle permettra aux 200 000 habitants du Valenciennois de bénéficier du confort d'une eau plus douce, avec un impact faible sur leur facture d'eau.

Produire des eaux alternatives

L'utilisation des eaux dites "alternatives" (eau de pluie, eau des puits et eaux retraitées à la sortie des stations d'épuration) permet une gestion plus durable et résiliente de la ressource en eau.

La réalimentation de nappe permet, par exemple, de réduire les prélèvements dans les milieux et d'éviter la surexploitation de la ressource.

À Hyères-les-Palmiers (83), SUEZ a lancé, dans le cadre de son contrat de délégation de service public avec la commune, un projet de grande ampleur pour limiter la sollicitation de ses ressources en eau et restaurer sa nappe alluviale. En modernisant le réseau de distribution et en réapprovisionnant les nappes phréatiques, **le projet "Aqua Renova"** a permis à Hyères de retrouver 97 % d'autonomie en eau un an après le terme des travaux.

FOCUS

©SUEZ / Sandrine Hohl

Préserver la biodiversité

La pollution liée à l'activité humaine et la modification des écosystèmes contribuent à la réduction de la biodiversité. Conscient de son rôle, SUEZ s'engage à préserver la biodiversité.

Ainsi, à titre d'exemple, dans le cadre de la construction de la nouvelle station d'épuration de Bourges pour le compte de **la communauté d'agglomération Bourges Plus (18),** SUEZ a souhaité intégrer au processus de requalification du site la mise en valeur du patrimoine écologique.

Un partenariat avec Nature 18, association locale membre du réseau France Nature Environnement, prévoit notamment la création d'une zone humide et de méandres en lieu et place de l'ancienne usine, permettant ainsi à la biodiversité de retrouver sa place.

Protéger les milieux aquatiques

Le pilotage en temps réel des réseaux d'eaux usées permet de réduire les rejets d'eaux polluées dans les milieux aquatiques.

À Biarritz (64), le système Aquadvanced® Assainissement a réduit de 40 % les rejets d'eaux polluées dans le milieu aquatique. À ce dispositif, SUEZ associe un système de surveillance et de prédiction de la qualité des eaux de baignade (COWAMA). Les informations sont ensuite transmises aux citoyens via l'application Ibeach.

Par ailleurs, les stations d'épuration nouvelle génération permettent de protéger les littoraux (bactéries, virus, microplastiques).

Dans la station d'épuration **Thau Maritima de Thau Agglo (34)**, le traitement membranaire de l'eau retient les bactéries et les micro plastiques, protégeant ainsi les eaux du littoral.

©moibtz de Pixabay

2 réduire les impacts environnementaux

©SUEZ / ABACA PRESS / Kristian Gehradte

Face au changement climatique et à la dégradation des écosystèmes, la diminution des impacts environnementaux générés par l'activité humaine est indispensable et appelle la mise en œuvre d'innovations technologiques et opérationnelles.

Préserver la santé

L'évolution des modes de vie et de consommation a engendré une augmentation de polluants dans l'eau et dans l'air. Les "micropolluants" ou "particules fines" sont en passe de devenir un des sujets phares pour les collectivités dans leurs politiques de protection des milieux récepteurs.

À Tréauray (56), le Syndicat de l'Eau du Morbihan a confié à SUEZ sa plus grande usine de traitement d'eau. Grâce à deux procédés d'adsorption sur charbon actif dont le **PULSAZUR**, la filière de traitement proposée par SUEZ permet à la collectivité de distribuer une eau de qualité exemplaire et d'éliminer les pesticides et micropolluants émergents.

En Île-de-France, dans le métro parisien, SUEZ et la RATP expérimentent la solution **IP'AIR.** Ce projet innovant, initié par **la Région Île-de-France**, permet de capturer les particules fines émises notamment par les systèmes de freinage des rames via un procédé de filtration électrostatique de dernière génération.

SUEZ développe par ailleurs d'autres dispositifs innovants comme **le puits de carbone,** capable de fixer le CO2 en excès et les polluants atmosphériques tels que les particules fines (PM10 et PM2,5) ou le dioxyde d'azote (NO2). **À Poissy (78),** le puits de carbone permet de capter la pollution atmosphérique équivalente aux émissions de 150 véhicules en Ile-de-France.

FOCUS

La propreté urbaine, au cœur des préoccupations des usagers, enjeu majeur pour les collectivités

La propreté est l'un des enjeux majeurs des territoires car elle contribue à leur attractivité et à la qualité de vie des habitants. Dans ce cadre, SUEZ a mis en place une approche novatrice de gestion globale des déchets qui lui permet de répondre de façon adaptée aux besoins des collectivités. Depuis 2017, SUEZ est engagée aux côtés de **la métropole Aix-Marseille-Provence (13)** pour offrir aux 65 000 habitants des 1er et 2ème arrondissements des solutions innovantes et connectées pour la propreté urbaine. Avec **la métropole Bordelaise (33),** le groupe déploie une approche novatrice, plaçant l'usager au cœur de la démarche, pour mettre en valeur son centre historique. SUEZ a développé à **Reims (51)** des prestations de propreté urbaine répondant aux attentes de la collectivité en termes de réactivité. Enfin à **Rueil-Malmaison (92),** le Groupe assure un service réactif et optimal de propreté des rues grâce à des caméras installées sur les camions de collecte.

Améliorer le cadre de vie

La qualité du cadre de vie est un enjeu majeur pour l'ensemble des collectivités : elle contribue fortement à leur attractivité et à la qualité de vie de leurs habitants.

Les sources de dépôts sauvages sont nombreuses - débordement des bornes d'apport volontaire des ordures ménagères ou encore dépôts de déchets de professionnels dans les milieux naturels. Ils constituent une préoccupation majeure pour toutes les parties-prenantes. En réponse à cet enjeu, SUEZ propose une gamme de services digitaux **WasteConnect** permettant de prévenir ces dépôts sauvages en surveillant le taux de remplissage des points d'apports grâce à des capteurs connectés intégrés aux bornes. Les équipiers de collecte sont ainsi informés en temps réel des niveaux de remplissage et optimisent leurs tournées pour éviter les débordements.
Dans le cas des centres-villes, afin d'assurer un service de proximité efficace, des **déchèteries mobiles** sont développées.

À Lyon (69), la déchèterie fluviale mobile **River'tri** installée le long des quais de Saône permet la collecte ponctuelle des déchets et leur transport sur une barge vers les sites de traitement et de valorisation.

Prévenir et s'adapter aux conséquences du changement climatique

Les effets du changement climatique sont différenciés selon les territoires. SUEZ dispose d'un panel de solutions pour répondre aux différents enjeux rencontrés par les collectivités. SUEZ les accompagne pour améliorer leur gestion de la ressource en eau, se prémunir des risques d'inondation ou encore résoudre les conflits d'usage de la ressource dans les zones de stress hydrique.

Les collectivités littorales font face à des défis spécifiques en matière de lutte contre les effets du changement climatique. SUEZ les accompagne dans la mise en œuvre des réponses concrètes : propreté des plages afin de garantir un espace propre et de limiter la propagation des déchets dans le milieu marin, gestion dynamique des eaux de surface pour prévenir les pollutions et améliorer l'état des milieux aquatiques, et accompagnement des usagers (résidents et touristes) pour une meilleure gestion de leurs déchets.

SUEZ innove au service des collectivités confrontées au risque d'inondations. Nous accompagnons, dans ce cadre, un département de la région parisienne dans son anticipation des évènements pluvieux majeurs. Grâce à une gestion dynamique des réseaux, la capacité de rétention des ouvrages existants est maximisée. Dans une optique de long terme, l'objectif est de promouvoir la mise en œuvre de solutions pour désimperméabiliser les sols et atteindre ainsi l'objectif du département de n'avoir aucun rejet pluvial dans les réseaux d'assainissement.

La Métropole Aix-Marseille-Provence (13) dispose d'un outil d'aide à la décision pour optimiser en temps réel la gestion des flux dans le réseau d'assainissement. La solution **le Phare** répond aux enjeux de préservation du milieu naturel, mais aussi de protection de la population contre les risques d'inondation en milieu urbain.
Plusieurs métropoles ont choisi de mettre en place ce système dont **Saint-Étienne (42)** qui bénéficie des services du **Système Expert Influx.**

Dans les territoires de montagne, la préservation de la ressource en eau et la gestion des conflits d'usage constituent des enjeux stratégiques. Prestataire d'une vingtaine de grandes stations de ski telles que **les Ménuires, les 2 Alpes et Chamonix,** le Groupe propose aux collectivités des solutions adaptées à leurs besoins, en s'appuyant notamment sur l'utilisation des nouvelles technologies pour piloter de manière intelligente la ressource en eau.

FOCUS

Accompagner les territoires vers la neutralité carbone

Dans la suite des négociations pour le climat, SUEZ s'associe avec le Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (LSCE) et l'Organisation météorologique mondiale (Nations unies) pour proposer aux collectivités le dispositif **Origins.Earth**. Cet outil permet aux villes de mesurer en continu les émissions de CO2 sur leur sol, grâce à des capteurs haute-précision et une modélisation sophistiquée.

La ville de Paris (75) s'est ainsi dotée de cette solution afin d'atteindre son objectif de neutralité carbone fixé en 2040.

Grâce à ses métiers, SUEZ produit des énergies renouvelables et locales à partir des eaux usées et des déchets, participant ainsi à la transition énergétique.

3 recycler

©SUEZ / MH productions / Philippe Mencia

Le recyclage est au cœur de l'économie circulaire.
SUEZ participe à la réalisation de cet objectif grâce à des innovations qui lui permettent sans cesse d'augmenter les performances de collecte, d'améliorer la qualité et le nombre de types de déchets triés et d'être un acteur majeur de la valorisation des déchets à travers notamment la production de plastiques recyclés.

Accompagner les usagers dans le tri à la source

L'optimisation des performances de collecte des déchets est un des leviers d'amélioration du recyclage. Celle-ci passe notamment par une optimisation des services traditionnels afin de répondre au mieux aux nouvelles attentes des usagers.

SUEZ a créé **Réco**, un kiosque qui a pour objectif d'améliorer la collecte et le recyclage des bouteilles en plastique. Ce nouveau geste de tri est mutuellement bénéfique pour l'environnement et toutes les parties prenantes, hypermarchés, collectivités et citoyens. Ces derniers peuvent déposer dans le kiosque leurs bouteilles en plastique en échange de bons d'achat ou cadeaux. Réco a ouvert son 101ème kiosque en partenariat avec **la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais (29)** et un hypermarché local en septembre 2018.

La Métropole de Dijon (21) a fait appel à SUEZ pour atteindre ses objectifs de réduction des déchets et d'amélioration du tri. 24 communes et 251 000 habitants bénéficient ainsi d'une offre moderne et innovante. Le projet a la particularité de mobiliser toutes les technologies connectées : portail web, centre d'appels, ambassadeurs du tri, et met l'accent sur un suivi qualitatif de la politique de gestion des déchets avec une plateforme d'échanges, une charte d'engagement de services, des enquêtes menées auprès des usagers.

© Agence 11ème district

Par ailleurs, SUEZ accompagne les collectivités dans la réduction des déchets et l'augmentation des performances de tri du territoire, grâce à des solutions digitales et innovantes pour les usagers.

L'application mobile **Mon Service Déchets** informe l'usager sur la consigne de tri à suivre, à partir du scan du code barre d'un produit. Lancée en partenariat avec la start-up Uzer en 2019, l'application a pour objectif de faciliter le geste de tri et d'améliorer la qualité de vie des citoyens.

FOCUS

© SUEZ / Caroline Ablain

La tarification incitative

La tarification incitative est un système innovant permettant de responsabiliser les usagers. Ces derniers sont facturés en fonction de leur production de déchets non-recyclables favorisant ainsi la réduction et le tri des déchets.

Dans la Communauté de **Communes Sud Alsace Largue (68),** accompagnée par SUEZ depuis 1999 dans le déploiement de cette solution, le résultat est probant. La production d'ordures ménagères résiduelles y est très inférieure à la moyenne nationale (68 kg/ an/ hab. contre 241 au national) et les déchets sont mieux triés : 88 kg de déchets recyclables sont collectés chaque année, soit le double des autres collectivités en moyenne.

Optimiser le tri

Pour atteindre les objectifs de plus en plus ambitieux en termes de recyclage et de valorisation, l'amélioration de la qualité du tri s'avère indispensable. Pour ce faire, SUEZ développe des solutions à la pointe de la technologie qui permettent d'améliorer qualitativement et quantitativement l'identification, la séparation et la préparation des matières.

SUEZ a mis en place l'extension des consignes de tri dans huit de ses centres de tri. Ainsi, à **Limeil-Brévannes (94), Poitiers (86) ou encore La Rochelle (17) notamment,** de nouveaux types d'emballages plastiques, comme les pots, films et barquettes, peuvent être triés simplifiant donc le geste de tri pour les habitants.

Au Mans (72), le centre de tri régional **"Valor Pôle 72"** géré par SUEZ et l'entreprise Passenaud pour le compte de **la Métropole du Mans,** apporte une solution de valorisation optimale des déchets grâce à sa capacité à extraire des déchets tous les matériaux susceptibles de constituer une ressource matière ou énergétique.

À ce jour, Valor Pôle 72 accueille les collectes sélectives de près de 850 000 habitants, soit environ 40 000 tonnes/an.

Produire des matières premières recyclées de qualité

Pour SUEZ, l'engagement dans l'économie circulaire s'accompagne nécessairement d'un engagement à innover en matière de recyclage et de capacité de transformation des déchets en nouvelles matières premières secondaires. La valorisation matière constitue une étape essentielle dans le cycle de l'économie circulaire.

À Bayonne (64), l'usine **Recyclage Plastiques Atlantique** recycle les bouteilles plastiques en PET (polyéthylène téréphtalate). L'usine en reçoit 22 000 tonnes par an. Les paillettes de PET recyclé sont transformées en fibres ou en mousses, mais aussi en bouteilles et en films pour l'emballage.

En Normandie, la plateforme multimodale **VAL'ESTUAIRE,** implantée au sein de la zone du **Grand Port Maritime du Havre (76)**, permet la valorisation des déchets produits par les entreprises et les collectivités du territoire normand. Connecté aux réseaux fluviaux, ferroviaires et routiers, cet outil permet de réceptionner, trier et valoriser sur le même site les papiers, cartons, plastiques, métaux, déchets de chantiers, mobiliers, mâchefers, terres polluées et déchets en mélange avant qu'ils ne soient réacheminés vers les filières de reprise et de recyclage appropriées. La zone de chalandise du site s'étend à l'ensemble de la région Normandie, mais aussi à la Bretagne, aux Pays de la Loire et à l'Ile-de-France.

Pour recycler toujours plus de plastiques, SUEZ investit dans la recherche et le développement. **Au Pecq (78),** PLAST'lab® permet d'analyser, de tester, de caractériser les matières plastiques et de formuler, à partir de produits recyclés, de nouvelles gammes de plastiques répondant aux exigences qualité des industriels.

© Christophe Fouquin

4 créer de nouvelles ressources

©SUEZ / William DANIELS

La mise en œuvre de l'économie circulaire implique également l'utilisation des déchets et des eaux usées pour produire de nouvelles ressources.

Faire des déchets organiques une nouvelle ressource pour les sols

La valorisation des déchets organiques en compost permet de produire des fertilisants pour les sols et ainsi de diminuer le recours aux engrais chimiques dans l'agriculture et les jardins.
Dans les centres de Valorisation Organique exploités par SUEZ, comme celui de Saint Priest la Roche situé dans **le département de la Loire (42),** le compost produit à partir de la transformation des boues des stations d'épuration et de déchets organiques, est vendu localement aux particuliers et aux professionnels du monde agricole.

Le 30 janvier 2019, SUEZ a posé la première pierre du **BioResourceLab,** son nouveau centre de recherche dédié à la transformation de déchets organiques en bioressources, à **Narbonne (11)** en France. La mission de ce centre de recherche répond à un enjeu mondial : trouver de nouvelles voies pour valoriser les déchets organiques, de manière plus qualitative et quantitative. D'ici 2050, la Banque Mondiale estime en effet que le tonnage des déchets organiques générés sur la planète augmentera de 70 % par rapport à 2016.

SUEZ exploite le centre de valorisation organique et le centre de transfert et manutention de **la Métropole Européenne de Lille** à Sequedin, qui traitent les biodéchets de plus d'un million d'habitants et les transforment en compost pour l'agriculture et en biogaz utilisé pour les bus ou injecté dans le réseau de gaz de ville. Le renforcement de la performance énergétique du site va permettre à la fois d'augmenter la production de biogaz brut et d'installer deux bornes de recharge pour véhicules électriques, renforçant ainsi sa contribution à la mobilité durable et à la réduction contre les gaz à effet de serre.

À **Montpellier**, SUEZ exploite Amétyst, référence en méthanisation des déchets ménagers et des biodéchets.
Cette installations valorise le biogaz issu de la décomposition des déchets en électricité et en chauffage urbain.
Les déchets ménagers et les biodéchets sont transformés en compost normé.

Produire des énergies renouvelables

Grâce aux installations de traitement des eaux usées

L'utilisation de l'énergie contenue dans les eaux usées permet de réaliser des économies d'énergie et de réduire dans le même temps, l'empreinte carbone des collectivités. Le procédé **Degrés bleus®** permet de fournir tout ou partie de l'énergie utilisée pour le chauffage d'un bâtiment à l'aide d'un système connecté au réseau d'assainissement pour en récupérer la chaleur. L'utilisation d'une pompe à chaleur permet au système d'être réversible : il peut chauffer en hiver et rafraîchir en été.

D'autre part, **la transformation du biogaz** issu de la digestion des boues en biométhane permet d'alimenter les réseaux de transports.

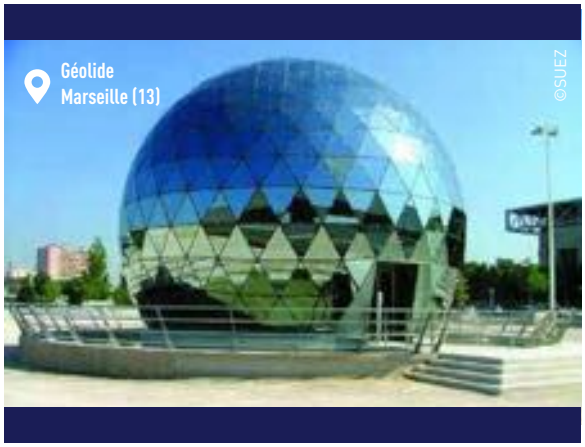

À Strasbourg (67), la station d'épuration transforme le biogaz produit par la digestion des boues issues des eaux usées en biométhane.
Ce gaz vert est ensuite réinjecté dans le réseau de distribution.

Sous l'impulsion de **la métropole Aix-Marseille-Provence (13)**, la station de traitement des eaux usées de Marseille, **Géolide**, a été modernisée afin de transformer le biogaz issu du processus de digestion des boues en biométhane, et de l'injecter dans le réseau public de gaz naturel.

Par la valorisation des déchets en énergie

La valorisation énergétique des déchets est complémentaire du recyclage. SUEZ transforme les déchets non recyclables en source d'énergie.

L'écopôle de Gueltas (56) regroupe différentes solutions de valorisation des déchets des industriels et des collectivités : une plateforme de compostage de déchets végétaux, une installation de tri mécano-biologique, une installation de stockage des déchets non dangereux permettant la production d'électricité et de biométhane.

Les déchets non recyclables qui ont fait objet d'un tri peuvent être ensuite préparés pour être transformés en Combustible Solide de Récupération (CSR), un combustible alternatif aux combustibles fossiles. C'est l'une des expertises du site de **Provence Valorisations à Istres (13),** un centre de valorisation multi-matériaux qui produit ce type de combustible. Ce CSR possède la certification européenne NF EN 15359 et est utilisé dans les activités cimentières.

Les Combustibles Solides de Récupération pourront aussi, à l'avenir, alimenter des réseaux pour produire une nouvelle énergie locale. SUEZ porte ainsi des projets avec le soutien de l'ADEME. A titre d'exemple, il existe un projet «Papyrus» pour alimenter une des papeteries Thiollet à Saint Michel (16), projet soutenu par l'ADEME et la Région Nouvelle Aquitaine.

À Créteil (94), le Syndicat mixte intercommunal de traitement des déchets urbains du Val-de-Marne (SMITDUVM) a confié à SUEZ en décembre 2018, à travers la société dédiée Valo'Marne, la concession de travaux et l'exploitation de l'Unité de Valorisation Energétique de Créteil pour une durée de 20 ans. Au programme : transformer du carbone en oxygène, fabriquer de l'hydrogène pour les voitures, de l'électricité verte, de la chaleur pour le réseau urbain, faire pousser des tomates en serre, tout en créant des emplois locaux.

© Maxime Dufour Photographies

La méthanisation, nouvelle source d'énergie locale

SUEZ, en association avec des partenaires locaux, construit et exploite des stations d'épuration produisant du biogaz réinjecté dans les réseaux de gaz naturel.

À Grenoble (38) en association avec **GEG (Gaz et Electricité de Grenoble), à Annecy (74)** pour le compte du **Syndicat Mixte du Lac d'Annecy** ou encore à **Lyon (69)** au service de **la Métropole,** les stations d'épuration produisent de nouvelles énergies à partir des eaux usées.

Terres d'Aquitaine, le site de valorisation organique de SUEZ à **Saint-Selve en Gironde (33),** mettra en service une unité de méthanisation début 2020 pour valoriser 55kT/an de boues d'épuration issues des eaux usées et de biodéchets collectés sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine.
L'unité produira du biométhane, équivalent à la consommation annuelle de 3000 foyers (43GWh/an), qui sera injecté dans le réseau public de gaz naturel. La plateforme sera également équipée d'un bio-déconditionneur afin de préparer les collectes sélectives de biodéchets pour la méthanisation et d'une installation permettant de produire un compost normé à l'issu du processus.

Station Aquapole, Grenoble (38)

Optimiser la performance énergétique des centres de stockage

Les déchets stockés peuvent, dans certains cas, constituer une réserve potentielle de ressources énergétiques.

À la Roche-la-Molière (42), l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de **Borde Matin** produit de l'électricité à partir du traitement des déchets ultimes non recyclables des ménages et des entreprises. Equipé d'une plateforme de valorisation du biogaz, le site de Borde Matin alimente le réseau de chaleur des villes environnantes – dont un hôpital et des résidences HLM - avec 29 593 MWh électriques produits en 2017, soit la consommation annuelle de 12 330 habitants.

À Saint-Maximin (60), SUEZ a mis en place, en collaboration avec la start-up WAGA ENERGY, et avec l'accompagnement financier de l'ADEME, une nouvelle solution de valorisation du biogaz en biométhane. Cette innovation permet d'améliorer l'efficacité énergétique des installations de stockage de déchets non-dangereux (ISDND) et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Au service de la transition énergétique du territoire, ce biométhane est injecté dans le réseau urbain de distribution de gaz naturel local exploité par GRDF.

Produire de l'eau recyclée

La réutilisation des eaux usées traitées permet une gestion plus durable et résiliente de la ressource car elle se substitue à l'eau potable dans certains usages.

À Agde (34), le projet de REUT (Réutilisation des Eaux Usées Traitées) assure l'arrosage du Golf international en eau recyclée (75%) provenant de la station d'épuration de **Posidonia**. Ce procédé permet d'économiser 200 000 m3 d'eau potable en période estivale.

Octobre 2019